



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

PROGRAMME DE TRAVAIL 2025-2028 : MISER SUR LE FÉDÉRALISME ET LA DIVERSITÉ

Adopté par le Conseil de fondation le 21 juin 2024

Mission principale et axes stratégiques des quatre prochaines années

Claudia Appenzeller, cheffe secteur Fondation ch
Alexander Arens, chef suppléant secteur Fondation ch

Sommaire

Vision : Miser sur le fédéralisme et la diversité	5
A. Mission	5
a. Exploitation de la Maison des cantons (MdC)	5
b. Personnel, finances, informatique, traductions, coordination, secrétariat	5
c. Gestion du Secrétariat général CdC	5
d. Prestations pour d'autres conférences sises à la MdC	6
B. Objectifs stratégiques et mesures	7
Objectif stratégique I : Tirer parti des atouts du fédéralisme	7
1. Fédéralisme 2048	7
2. Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	7
3. ch Blog	7
Objectif stratégique II : Mieux faire connaître le fédéralisme	8
4. Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC)	8
5. Le fédéralisme en langage facile à lire et à comprendre	8
6. Prix du fédéralisme	8
7. Coopération avec l'Institut du Fédéralisme (IFF)	8
Objectif stratégique III : Promouvoir l'entente	9
8. Collection ch	9
9. Premier Emploi	9
Objectif stratégique IV : Défendre la pluralité propre au fédéralisme dans et à travers le journalisme	10
10. Politique des médias	10
C. Communication	11
Annexe :	12
Budget 2025 et plan financier 2026-2028	12

Avant-propos

Contexte

Renforcer et développer le fédéralisme et consolider la cohésion interne et l'entente sont des tâches à long terme pour lesquelles les cantons jouent un rôle central. La Fondation ch pour la collaboration confédérale a été créée en 1967 avec pour ambition de développer la collaboration intercantonale dans ces domaines. Elle est financée par les 26 cantons.

En raison de l'évolution constante des besoins, les gouvernements cantonaux ont adapté le but de la Fondation ch en 2016, formulé désormais en ces termes : appui aux efforts tendant à rapprocher les régions linguistiques sur les plans culturel et politique, prestation de services dans le cadre de la collaboration entre les cantons et la Confédération, organisation de séminaires pour les membres des gouvernements cantonaux et encouragement de l'idée du fédéralisme. Dans le sens d'une planification stratégique des dossiers prioritaires, la Fondation ch a introduit en 2018 des programmes de travail pluriannuels.

Afin de consolider les activités, les gouvernements cantonaux ont décidé à l'été 2022 d'augmenter les contributions cantonales ordinaires tout en précisant qu'il n'y aurait aucune augmentation supplémentaire pour les prochaines années. Cela exige de la Fondation ch qu'elle cible encore mieux ses activités. Une éventuelle augmentation des coûts ne peut en effet être financée que par l'acquisition de fonds de tiers, par la dissolution de réserves, par un prélèvement sur le capital de la fondation ou par le redimensionnement de prestations. C'est précisément ce que montre le plan financier, lequel est partie intégrante du programme de travail (annexe).

Objectifs stratégiques et mesures du programme de travail 2025-2028

Le présent programme de travail a fait l'objet de deux lectures par les organes de la Fondation ch. Les cantons ont eux aussi été consultés. Les quatre objectifs stratégiques ci-après du programme de travail 2021-2024 seront poursuivis en 2025-2028 :

- Tirer parti des atouts du fédéralisme
- Mieux faire connaître le fédéralisme
- Promouvoir l'entente
- Défendre la pluralité propre au fédéralisme dans et à travers le journalisme

La Fondation ch s'engage à mettre en œuvre ces objectifs également dans le cadre de coopérations et d'activités de réseautage, afin de générer des synergies aux niveaux intercantonal et national.

La vision de la Fondation ch est au cœur de ses activités : « Miser sur le fédéralisme et la diversité ». En complément de la mission principale (dont l'exploitation de la Maison des cantons MdC, la gestion du Secrétariat général CdC et les prestations fournies à d'autres conférences sises à la MdC, partie A), le nouveau programme de travail 2025-2028 formule des objectifs stratégiques et des mesures destinées à assurer la continuité des activités qui ont fait leurs preuves et à anticiper les défis à venir (partie B). En outre, les mesures de visibilité des activités sont décrites dans le chapitre Communication (partie C). Les aspects suivants méritent tout particulièrement d'être mentionnés :

- La thématique « Fédéralisme 2048 » fera l'objet d'une attention spéciale ces prochaines années : comment les cantons comptent-ils relever les défis de la numérisation, de l'intelligence artificielle, de l'évolution démographique et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ? À quels défis supplémentaires les cantons seront-ils confrontés et comment pourront-ils y répondre ? Voilà autant de thématiques, parmi d'autres, qui seront traitées par les différentes activités.
- La Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC) vise à renforcer l'éducation politique afin de faciliter la compréhension du système suisse et de son fédéralisme et de promouvoir l'engagement citoyen.
- Programme établi et unique en Suisse, la Collection ch rend compte des multiples facettes de la littérature suisse contemporaine en traduction et ambitionne de construire des ponts entre

les régions linguistiques. Les célébrations autour de son 50^e anniversaire doivent permettre d'améliorer la visibilité et les échanges dans ce domaine.

- Construire des ponts et favoriser l'entente sont aussi au nombre des objectifs du programme Premier Emploi, qui permet à de jeunes diplômé·es et apprenti·es sans emploi d'effectuer un stage professionnel dans une autre région linguistique. Il est prévu de réfléchir de manière ciblée aux possibilités d'extension du programme pour tenir compte de l'évolution du marché du travail.

Finances et controlling

Le programme de travail comporte désormais un plan financier quadriennal, lequel repose sur le budget 2024 et tient compte de la décision de ne pas augmenter les contributions cantonales ordinaires 2025-2028.

Un monitoring semestriel permettra d'évaluer la pertinence du programme de travail à intervalles réguliers (information sur l'état d'avancement au Comité directeur et au Conseil de fondation). Certaines activités seront évaluées en référence aux objectifs et aux mesures du programme de travail 2025-2028 et aux planifications annuelles.

Vision : **Miser sur le fédéralisme et la diversité**

La Fondation ch contribue à l'émergence d'un fédéralisme vivant et novateur, elle promeut la diversité linguistique et sociétale, de même que l'entente. Les prestations destinées aux cantons, les projets et les coopérations menés à bien sont un apport décisif à la collaboration au sein de l'État fédéral, à la consolidation des structures fédérales et à la cohésion de la société suisse.

A. Mission

a. Exploitation de la Maison des cantons (MdC)

La Fondation ch propose des bureaux et des salles de réunion au cœur de Berne. Elle loue la MdC et y est responsable de l'accueil, de la gestion des salles de réunion et d'autres questions organisationnelles. Elle coordonne l'entretien avec un service de gérance immobilière et des prestataires externes, et se charge d'achats et de projets pour la MdC. Elle gère toute l'infrastructure pour le compte d'une conférence gouvernementale¹, de 12 conférences des directeurs² et de 16 autres organisations associées³.

b. Personnel, finances, informatique, traductions, coordination, secrétariat

Des spécialistes occupant des fonctions transversales assurent le bon fonctionnement de la Fondation ch en fournissant diverses prestations RH et financières : plan financier, clôture annuelle, gestion des risques, protection des données, gestion de la documentation, traductions, coordination, secrétariat, etc. D'autres synergies proviennent des prestations fournies à la CdC ou à d'autres conférences sises à la MdC (voir let. c. et d. ci-après).

Lorsque la MdC a été créée, les gouvernements cantonaux ont demandé à la Fondation ch en 2010 d'établir un rapport financier annuel sur les conférences intercantionales gouvernementales et sur la Fondation ch. Ce rapport est élaboré une fois par an au cours du second semestre et remis aux cantons en fin d'année. Il informe de l'évolution financière des organisations mentionnées, concernant en particulier les points suivants : mode de financement et recettes par nature ; charges par nature ; dotation en personnel. Les cantons disposent ainsi d'une image actualisée de l'évolution des coûts dans le domaine de la collaboration intercantonale.

c. Gestion du Secrétariat général CdC

Depuis 1993, la Fondation ch gère le Secrétariat général CdC, sur mandat de cette dernière. Elle est l'employeur du personnel de la CdC. Le directeur et le directeur suppléant de la Fondation ch sont également secrétaire général et secrétaire général suppléant de la CdC. Avec les chef-fes des autres secteurs et la responsable de la communication, ils constituent l'équipe de direction opérationnelle de

¹ CdC – Conférence des gouvernements cantonaux

² CDIP - Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDF - Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, CDS - Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé, CCDJP - Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police, CDAS - Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales, CFP - Conférence pour la forêt, la faune et le paysage, DTAP - Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, CTP - Conférence des directeurs cantonaux des transports publics, CDEP - Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique, EnDK - Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, CG MPS - Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers, CDCA - Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture

³ IDES - Centre d'information et de documentation de la CDIP, CCPCS - Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse, CCSPC - Conférence des chefs des services pénitentiaires cantonaux, CPS - Conférence des procureurs de Suisse, ANS - Administration numérique suisse, Concordats d'exécution des peines et mesures de la Suisse centrale, du Nord-Ouest et de la Suisse orientale, CSPS - Centre suisse de pédagogie spécialisée, PSC - Prévention suisse de la criminalité, CCE - Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement, CIC - Conférence des ingénieurs cantonaux, CDCTP - Conférence des délégués cantonaux des transports publics, COSAC - Conférence suisse des aménagistes cantonaux, CMP - Conférence des marchés publics, AOST - Association des offices suisses du travail, SAW - SAFE AT WORK, AIPT - Association intercantonale pour la protection des travailleurs.

la Fondation ch et de la CdC. Cette structure d'organisation pragmatique produit des synergies pour les deux institutions (Fondation ch et CdC) et décharge la CdC de tâches administratives et RH, ce qui lui permet de se concentrer sur son travail politique. La CdC a son propre budget qui couvre les charges de personnel et d'exploitation du Secrétariat général, de même que les coûts des projets réalisés à son enseigne.

d. Prestations pour d'autres conférences sises à la MdC

Afin d'exploiter au mieux les synergies au sein de la MdC, la Fondation ch propose des prestations aux conférences qui y ont leurs bureaux. Elle travaille également pour de plus petites organisations, dans le cadre de mandats qui permettent de déployer d'importantes synergies. Il s'agit notamment de la tenue de la comptabilité/comptabilité des salaires, de l'administration du personnel de 15 clients⁴, de l'exploitation de plus de 100 postes de travail informatiques pour 14 clients⁵ (avec à la clé des avantages financiers pour tous) ainsi que de services de traduction pour différentes conférences⁶. Elle encourage les échanges entre les collaboratrices et collaborateurs des conférences dans des domaines tels que les questions financières, les RH, la protection des données, la traduction.

⁴ CDF, CDS, CCDJP, CDAS, CDCA, DTAP, CTP, CDEP, EnDK, CG MPS, CFP, CSI, CMP, IVSE, NWI, CSVD

⁵ CDF, CDS, CCDJP, CDAS, CDCA, DTAP, CDEP, CG MPS, CCPCS, PSC, CMP, CCSPC, IVSE, NWI, CSVD

⁶ CDF, CCDJP, CDEP, CCPCS, AOST

B. Objectifs stratégiques et mesures

Objectif stratégique I : Tirer parti des atouts du fédéralisme

Le fédéralisme n'est pas une notion statique, mais une forme d'organisation en constante évolution. Dans une société en mutation, les thématiques évoluent en permanence et exigent des solutions. Tous les échelons institutionnels sont fortement mis à contribution. La collaboration confédérale doit elle aussi apporter des réponses. Les crises majeures telles que la pandémie de COVID-19 ou la crise énergétique ouvrent la voie à des solutions nouvelles et montrent qu'il faut parfois décider rapidement tout en restant proche de la population. On peut s'interroger par exemple sur les répercussions de la numérisation et de l'intelligence artificielle sur le fédéralisme et la cohésion sociale. Il existe aussi des domaines, celui de la péréquation financière par exemple, qui impliquent des négociations de longue haleine, menées à intervalles réguliers. Toute une série de dossiers politiques doit en outre être gérée jour après jour à la faveur d'une collaboration étroite.

La Fondation ch est partie prenante du fédéralisme, elle lance des idées pour le renouveler et le faire évoluer, durablement et en accord avec celles et ceux qui sont concernés. Elle soutient également la collaboration à l'échelon politique. Il s'agit ainsi de tirer pleinement parti des atouts du fédéralisme.

Mesures :

1. Fédéralisme 2048

À quels changements faut-il s'attendre au cours des 25 années à venir ? Quels sont les défis politiques les plus urgents ? En quoi le fédéralisme peut-il contribuer à les relever et en quoi peut-il apporter des solutions ? Partant des conclusions du séminaire ch « Gouverner aujourd'hui », de la conférence sur le fédéralisme, de la CiC, des analyses de l'Institut du Fédéralisme et d'interviews structurées, la Fondation ch crée des occasions de discuter de scénarios et d'actions à envisager pour aider les cantons à planifier leurs activités futures.

2. Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »

Chaque année début janvier, la Fondation ch organise le séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » à Interlaken. Dédié au fédéralisme, le séminaire est une plateforme d'échange d'idées, un rendez-vous de formation continue et de réseautage réservé aux membres des gouvernements, qui leur permet notamment de discuter des défis actuels et futurs sous différents angles. Les enseignements tirés du séminaire devront être utilisés de manière ciblée pour d'autres projets et programmes de la Fondation ch (Fédéralisme 2048 ou ch Blog).

3. ch Blog

Avec son blog, la Fondation ch entend susciter la réflexion et le débat sur des questions d'actualité liées au fédéralisme, à l'entente et à la cohésion sociale, dans l'objectif de la mise en réseau. Les articles sont rédigés par des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation ch et de la CdC, ou par des contributeurs externes. Les publications sont un moyen intéressant de développer la mise en réseau ainsi que ses propres activités. L'utilisation des réseaux sociaux permet de rendre les textes accessibles à la population intéressée.

Objectif stratégique II : **Mieux faire connaître le fédéralisme**

Pour que le système fédéral et la démocratie directe fonctionnent, il est essentiel que la population soit bien informée et disposée à s'engager. L'éducation à la citoyenneté est un élément indispensable à la cohésion et à l'entente.

La Confédération, les cantons et les communes ont souligné à plusieurs reprises à quel point l'éducation à la citoyenneté et la collaboration dans ce domaine sont précieuses. L'importance de l'échange et de la collaboration entre les cantons a par exemple été mise en relief dans la *Déclaration 2019 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*.

Or, la compréhension du fédéralisme, l'un des piliers fondateurs du système politique suisse, souffre de lacunes qu'il importe de combler. En effet, selon un sondage commandé par le canton de Vaud en préambule à la Conférence nationale sur le fédéralisme de 2017, la population suisse – et plus particulièrement les jeunes – connaît relativement mal le fédéralisme. Si le jugement porté sur les institutions après la crise de COVID-19 est globalement satisfaisant, on relève aussi des expressions comme « patchwork réglementaire » ou « particularisme cantonal » qui recèlent souvent une connotation négative. La Fondation ch se propose d'inverser cette tendance et souhaite élaborer, en partenariat avec d'autres organisations, des outils offrant à la population les moyens de se familiariser avec les rouages du système politique suisse et d'y prendre part. Elle a constitué la CiC, un organe qui dispose d'un excellent réseau dans différents secteurs et sera en mesure, dans les années à venir, de faire progresser les échanges et la coopération dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

Mesures :

4. Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC)

La CiC est un outil au moyen duquel la Fondation ch entend renforcer l'éducation à la citoyenneté. Organe intercantonal de conseil et de coordination sur le plan technique, la CiC favorise les échanges sur les offres d'éducation à la citoyenneté, renforce les liens entre les différents acteurs, élabore des prises de position et des projets communs et fait office d'interlocutrice unique.

5. Le fédéralisme en langage facile à lire et à comprendre

La Fondation ch développe des documents informatifs sur le fédéralisme rédigés en langage facile à lire et à comprendre en collaboration avec des partenaires actifs dans ce domaine afin que les 890 000 personnes en Suisse qui, pour de multiples raisons, connaissent des difficultés de lecture, puissent accéder aux fondamentaux de notre système politique. La question de la diffusion de ces informations doit être prise en compte dès le départ.

6. Prix du fédéralisme

La Fondation ch décerne une fois par an le Prix du fédéralisme à des personnes et des organisations qui s'investissent pour le fédéralisme et la cohésion nationale. Cette récompense accordée à une prestation exceptionnelle selon des critères clairement définis est également une invitation de la Fondation ch à réfléchir à la variété des formes d'expression du fédéralisme.

7. Coopération avec l'Institut du Fédéralisme (IFF)

La coopération avec l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg (IFF) se poursuit. Né d'une idée de la Fondation ch, le Séminaire sur le fédéralisme a fait ses preuves, de même que les Journées du Fédéralisme de Fribourg qui ont suscité un vaste intérêt. La Fondation ch utilise également les bases, analyses et évaluations de l'IFF dans sa communication et pour ses propres projets (par ex. Fédéralisme 2048, CiC, séminaire ch « Gouverner aujourd'hui », le fédéralisme en langage facile à lire et à comprendre, ch Blog, etc.).

Objectif stratégique III : **Promouvoir l'entente**

Si les deux premiers objectifs stratégiques s'attachent à la collaboration entre les acteurs politiques et entre la politique et la société, le troisième se propose de réaliser une autre mission de la Fondation ch : favoriser l'entente et donc renforcer la cohésion sociale, fondement de la stabilité de tout système politique et de la collaboration en son sein.

La diversité linguistique et culturelle en Suisse a une valeur sociétale inestimable. La Constitution affirme l'importance du plurilinguisme : « Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche » (art. 4 Cst.). Elle précise aussi que la liberté de la langue est garantie (art. 18) et que, dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération tient compte de la diversité culturelle et linguistique du pays (art. 69, al. 3). Enfin, elle charge la Confédération et les cantons d'encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques (art. 70, al. 3).

La place centrale que la Constitution accorde à la diversité linguistique et culturelle n'est pas étonnante compte tenu du paysage linguistique en Suisse. Selon un sondage de l'OFS réalisé en 2021 (plusieurs mentions possibles), 62 % des personnes résidant en Suisse indiquent l'allemand ou le suisse allemand comme langue principale, 22,8 % mentionnent le français, 7,9 % l'italien et 0,5 % le romanche. L'enquête montre aussi la proportion croissante des langues non nationales et une utilisation plus ou moins marquée des autres langues nationales selon les régions, mais aussi selon des caractéristiques personnelles, telles que l'âge.

Pour éviter que le fossé entre les communautés linguistiques ne se creuse et que des barrières ne se dressent entre les régions, il existe des institutions à tous les échelons de l'État. La Confédération a nommé une déléguée fédérale au plurilinguisme qui promeut la diversité linguistique au sein et en dehors de l'administration. Au niveau cantonal, la Fondation ch recense tous les travaux réalisés au titre de l'entente et des échanges. Aussi le but premier qui lui a été assigné est-il de « soutenir les efforts tendant à rapprocher les régions linguistiques sur les plans culturel et politique » (art. 2, let. a, de l'Acte de fondation). Cette mission implique également de créer une plus-value grâce à la coopération et au réseautage.

Mesures :

8. Collection ch

La Collection ch met en relation des acteurs du monde littéraire et permet aux maisons d'édition suisses, fortement mises sous pression, de continuer à publier des traductions. Elle participe aux frais d'impression de huit livres par an afin de promouvoir les échanges linguistiques et culturels entre les cantons et les régions. Depuis 2024, pour donner une place à la diversité, elle soutient également la traduction d'une œuvre créée en Suisse dans une autre langue que les quatre langues nationales. Pendant la période 2025-2028, des partenariats seront institués afin d'accroître la notoriété et la diffusion de la Collection ch. Cela passera en particulier par le projet « La Collection ch dans les écoles » et le festival de littérature aller-retour qui met l'accent sur la traduction dans son rôle de passerelle entre les régions linguistiques.

9. Premier Emploi

En fournissant à des jeunes des places de stage dans d'autres régions linguistiques, le programme leur permet d'avoir des échanges culturels et linguistiques dans un nouvel environnement professionnel. Les participant-es améliorent ainsi leur niveau de qualification et leurs chances d'insertion professionnelle. Après avoir participé à ce programme, plus de 80 % réussissent à s'insérer durablement dans le marché du travail. Premier Emploi compte parmi les Mesures du marché du travail du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ; sa mise en œuvre a été confiée à la Fondation ch. Partant des défis actuels, tels que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et la migration, il faudra examiner dans quelle mesure développer davantage ce programme répond à un besoin.

Objectif stratégique IV : **Défendre la pluralité propre au fédéralisme dans et à travers le journalisme**

Les médias indépendants sont l'un des socles de la démocratie. En informant sur les processus sociopolitiques, les journalistes en assurent la transparence, ce qui permet à la population de se forger une opinion et d'avoir un débat public fondé. Or, ce rôle est de plus en plus remis en question par la transformation structurelle qui affecte le secteur des médias.

Pour le fédéralisme et pour les cantons, cette évolution est problématique à plusieurs égards : il en va de la (quasi)disparition de la couverture médiatique dans certaines régions, avec toutes les conséquences immédiates que cela implique pour la vie culturelle et politique. L'on assiste à un affaiblissement du système de milice. Dans les médias, les personnes exerçant une charge publique, et les sujets qu'elles défendent, perdent en visibilité. Le fait que des rédactions centrales fournissent les mêmes articles à tous les journaux d'un groupe tend à occulter le point de vue des cantons et des régions sur les sujets nationaux. Quels enseignements en tirer pour un système politique basé sur l'autonomie cantonale et le partage des responsabilités entre les échelons institutionnels ?

Durant la période 2021-2024, la Fondation ch a mené un travail de fond et de sensibilisation en faveur de la pluralité des médias et a réalisé un monitoring dans les cantons. Dans les années 2025 à 2028, elle entend continuer de sensibiliser les acteurs politiques et économiques ainsi que la population à l'importance d'un système médias qui tienne compte de toutes les régions, en reflétant la variété des perspectives propre à la Suisse fédérale et à son pluralisme linguistique et culturel. Elle s'investit en particulier pour promouvoir des échanges sur les systèmes médias qui donnent de bons résultats et sur les mesures que l'État peut prendre dans ce domaine (bonnes pratiques).

Mesures :

10. Politique des médias

La Fondation ch établit périodiquement un état des lieux des activités cantonales dans le domaine de la politique des médias, fait connaître des exemples de bonnes pratiques et identifie les actions à engager, notamment pour favoriser la coopération entre les cantons et les échelons étatiques. Elle promeut l'échange intercantonal sur ces sujets. Les résultats de ce travail alimentent également les activités de la CiC, l'objectif étant de renforcer la compétence médias des jeunes et de la population en général.

C. Communication

Selon le document de stratégie adopté en 2019, la communication de la Fondation ch poursuit essentiellement trois objectifs : (1.) Accroître la notoriété de la Fondation ch, (2.) Informer largement sur les projets de la Fondation et (3.) Sensibiliser à l'importance du fédéralisme, de l'entente et de la cohésion interne. D'une manière générale, sa mission est de faire en sorte que les valeurs du fédéralisme soient mieux perçues, comprises et appréciées. La communication de la Fondation ch est assurée conjointement avec celle de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) par l'état-major Communication.

La Fondation ch communique aujourd'hui pour l'essentiel via son site Internet www.chstiftung.ch, son compte X (@fondationCH) et LinkedIn. D'autres vecteurs (Facebook, YouTube et Instagram) peuvent s'y ajouter en fonction des projets. Le nombre de consultations du site Internet et d'abonné-es sur les réseaux sociaux de la Fondation ch devra encore progresser durant la période 2025-2028. Outre des données actualisées à intervalles réguliers sur les projets et manifestations de la fondation, le site Internet continuera de contribuer au réseautage et d'offrir des informations de fond sur des thèmes précis. Des mesures de communication ciblée devront accroître la portée des différents programmes et projets. En fonction des besoins, la Fondation ch publiera des communiqués de presse et mènera un travail actif de relation médias.

La Fondation ch communique en général en trois langues (français, allemand et italien), le rapport annuel est également traduit en romanche. À la faveur d'une identité visuelle cohérente, elle se rend plus reconnaissable. Elle donne en principe la priorité au numérique. Les documents ne sont imprimés que si cela est inscrit dans le budget du projet, apporte une véritable plus-value et si l'utilisation des imprimés a été définie au préalable.

Annexe :

Budget 2025 et plan financier 2026-2028

Le budget 2025 et le plan financier 2026-2028 reposent sur le budget 2024, adopté par le Conseil de fondation le 23 juin 2023. Ils tiennent compte de la décision de ne pas augmenter les contributions cantonales ordinaires 2025-2028. Les déficits, provenant par exemple du renchérissement à compter de 2026, devront donc être compensés par l'acquisition de fonds de tiers ou par la dissolution de réserves (au 31 décembre 2023 : CHF 200 000), ou encore par un prélèvement sur le capital de la fondation (au 31 décembre 2023 : CHF 2 185 462). La réduction des prestations est également une option. Ces choix seront précisés dans les budgets annuels.

	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	2028	Total 2025-28
Produits	-2'797'688	-2'777'088	-2'787'088	-2'797'088	-2'807'088	-11'168'352
Contribution cantonales ⁷	-1'661'000	-1'670'000 ⁸	-1'670'000	-1'670'000	-1'670'000	-6'680'000
Rémunération des prestations ⁹	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000	-2'080'000
Produits divers ¹⁰	-38'600	-39'000	-39'000	-39'000	-39'000	-156'000
Contribution ¹¹	-578'088	-548'088	-558'088	-568'088	-578'088	-2'252'352
Charges	2'839'010	2'814'360	2'843'930	2'869'586	2'895'457	11'423'333
Charges de personnel	1'305'500	1'342'960	1'368'110	1'389'303	1'410'668	5'511'040
Autres charges d'exploitation	928'010	914'900	919'320	923'783	928'290	3'686'292
Charges activités et projets ¹²	390'000	350'000	350'000	350'000	350'000	1'400'000
Contributions ¹³	215'500	206'500	206'500	206'500	206'500	826'000
Produit financier ¹⁴	-100	-100	-100	-100	-100	-400
Bénéfice/perte	41'222	37'172	56'842	72'498	88'369	254'881

⁷ Contributions cantonales ordinaires et autres contributions cantonales sans le séminaire « Gouverner aujourd'hui »

⁸ Y compris la mise en œuvre de la décision de l'Assemblée du Conseil de Fondation du 23 juin 2023 concernant l'augmentation des contributions pour la Collection ch au bout de 25 ans (financées par des fonds de loterie, des offices cantonaux de la culture ou par d'autres moyens des cantons)

⁹ Frais de participation au séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » et produits des services généraux

¹⁰ Produits des services généraux (paiements forfaitaires)

¹¹ Fonds pour Premier Emploi, (SECO), CDI, événements littéraires, projets scolaires, etc.

¹² CDI, événements littéraires, projets scolaires, crédit d'encouragement de l'intégration, etc.

¹³ Contribution à l'IFF, contributions aux frais d'impression de la Collection ch, contributions aux cours de langue pour les stagiaires de Premier Emploi (SECO)

¹⁴ Taux d'intérêt